



INITIATIVE HÔPITAL
AMI DES
BÉBÉÉS



Association IHAB France

Présentation du programme Initiative Hôpital Ami des Bébéés

IHAB

<http://www.i-hab.fr>

juin 2024

L'ETAT D'ESPRIT DU LABEL IHAB

Qualité

Sécurité

Bienveillance
autour de la
naissance





Programme international lancé par l’OMS et UNICEF International en 1991

Destiné aux professionnels de santé des services de maternité et de néonatalogie (publics ou privés)

Projet de service qui :

- Améliore l’accueil des nouveau-nés ,**
- Protège, soutient et encourage l’allaitement maternel,**
- Favorise un accompagnement optimal des parents pendant la grossesse, à la naissance et durant le séjour dans le service.**

De l'allaitement maternel aux soins centrés sur l'enfant et sa famille

Au-delà de l'allaitement, il s'agit de :

- Respecter les besoins et les rythmes physiologiques de chaque bébé,
- Favoriser le contact, la proximité, le lien d'attachement,
- Comprendre les besoins de chaque famille.



IHAB : une démarche de qualité de soins



Changement d'état d'esprit

TEMOIGNAGE

→ UNE DIRECTRICE
D'ÉTABLISSEMENT
« Ce programme redonne
le sens du travail pour
lequel on existe : le
bien-être des patients ».

TEMOIGNAGE

→ UNE CADRE
SAGE-FEMME (2^E LABEL)
« Une fois ce label
obtenu, on ne peut
plus travailler comme
avant, on ne peut plus
jamais accompagner
les mères autrement.
Ce label est une
garantie longue
conservation, un
label moderne, un
label écologique
puisque c'est du
développement
durable ».

TEMOIGNAGE

→ UNE OBSTÉTRICIENNE :
« Il s'agit ici de soigner
dans le sens de prendre
soin, c'est une formidable
aventure humaine ».

TEMOIGNAGE

→ UN CHEF DE PÔLE :
« Merci à ce projet,
bienveillant pour tous,
même pour les soignants,
avec des valeurs de respect
mutuel, de véhiculer un
lien fort entre mères et
enfants ».

TEMOIGNAGE

→ UN PÉDIATRE
« Ce travail a rencontré des
résistances, mais nous avons
finalement réussi à remplacer le
« faire » par l'« accompagnement ».
Nous constatons des
rapprochements entre la maternité
et le service de néonatalogie, entre
les équipes, entre l'administration,
la direction et les équipes de soins ».

TEMOIGNAGE

→ UNE PUÉRICULTRICE :
« Grâce aux critères IHAB, nous
mettons en confiance les couples
dans leurs capacités parentales ».

Le programme IHAB est soutenu par l'Unicef France

unicef 



IHAB en France

- Se développe depuis l'an 2000.
- Est soutenue par le Comité français pour l'UNICEF depuis 2007

unicef  | pour chaque enfant

- Est coordonnée depuis 2011 par « IHAB France », Association d'intérêt général loi 1901

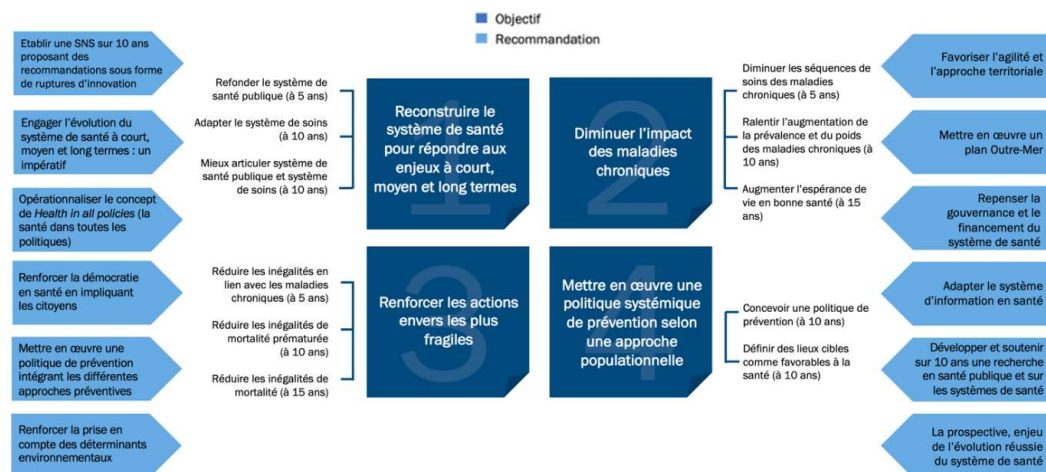


L'IHAB

S'intègre dans la Stratégie nationale de santé 2018-2022 et dans la stratégie 2023-2033 à venir



Infographie relative aux objectifs et recommandations établis par le HCSP pour la stratégie nationale de santé 2023-2033



L'IHAB

Recommandée par :
HAS

IHAB = démarche qualité en accord avec la démarche de certification des établissements de santé pour la qualité des soins (manuel HAS Version 2024)

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

MESURER
& AMÉLIORER LA QUALITÉ

MANUEL

Certification
des établissements
de santé pour
la qualité des soins

IEEA International Society
for Quality in Health Care
Accredited Standards 2021-2025

Version 2024

L'IHAB et les 1000 premiers jours

L'origine
développementale de la
santé DOHaD

IHAB permet d'améliorer
la santé et le bien-être
des mères (pères), des
nouveau-nés et des
adultes qu'ils deviendront.



https://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_Early_Moments_Matter_for_Every_Child_Fr.pdf

Partenariat SpF – IHAB France

Depuis 2017 : IHAB France
acteur reconnu de promotion de la santé périnatale





Programme qui repose sur :

- 3 principes

Et

- 12 recommandations



LES 3 PRINCIPES
DE LA DÉMARCHE
INITIATIVE HÔPITAL
AMI DES BÉBÉS*

- 1 Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né
- 2 Un environnement et un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur la famille permettant aux parents de prendre totalement leur place dès la naissance de leur enfant. Les professionnels assurent une écoute et un soutien individualisés
- 3 Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins en pré, péri et post-natal

1. Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né

- Se centrer sur la mère elle-même et sa situation individuelle, avec douceur, compréhension et respect.

Un service « ami des bébés » encourage la prise de décision éclairée, respecte les valeurs et les projets de chaque mère, accepte et soutient sa décision, prend en compte ses besoins spécifiques et fournit des services individualisés et flexibles.



1. Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né (suite)

- Se centrer sur les besoins du nouveau-né :

Un service « ami des bébés » comprend le comportement du nouveau-né, respecte son sommeil, tient compte de sa disponibilité avant et pendant tout soin (établir le contact avec lui et le garder, s'arrêter si le nouveau-né pleure ou se met en retrait...) et amène les parents à faire de même.



2. Un environnement et un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur la famille



- Les valeurs fondamentales des soins centrés sur la famille sont la dignité et le respect de la personne, le partage de l'information, la participation et la collaboration.
- Un service « ami des bébés » fournit aux parents un environnement soutenant qui leur permet de prendre totalement leur place de parents dès la naissance de leur enfant :

Possibilité pour les parents d'assumer et de participer à tous les soins de leur bébé, accueil des pères jour et nuit, les professionnels assurant une écoute et un soutien individualisés

3. Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins



- Un service « ami des bébés » travaille dans la cohérence entre équipes du même établissement, et en réseau, en pré, péri et post natal.
- Cela comprend la collaboration entre les professionnels à chaque étape et avec les groupes de soutien de mères et de parents.



IHAB : Programme structuré



12 recommandations

Téléchargeables sur

<https://www.i-hab.fr/le-programme-ihab/12-recommandation-s-ihab/>

L'établissement peut demander le label pour la maternité seule ou pour la maternité et la néonatalogie.

Le service de néonatalogie ne peut pas être évalué seul.

Recommandations 1 à 3 : fondations du programme

- **Engagement affiché** dans la démarche qualité IHAB = Politique d'accueil et d'accompagnement des nouveau-nés et de leur famille
- **Formation des soignants**
Composante cruciale
- **Information des futurs parents** des avantages de l'allaitement maternel et de sa pratique, pour un choix éclairé concernant l'alimentation de leur enfant



Recommandations 4 à 9

Pratiques en maternité et néonatalogie qui respectent les rythmes et besoins du nouveau-né et de sa mère

- Contact peau à peau et proximité mère-bébé 24h/24
- Accompagnement de l'allaitement maternel ou de l'alimentation artificielle selon le choix des parents
- Participation du père



Recommandation 10

Soutien des mères après la sortie

- **Liens** avec les groupes de mères et partenaires extérieurs (libéraux, PMI,...)
- Travail en **réseau** en pré, péri et post-natal.



Recommandation 11

- Protéger les familles des pressions commerciales en respectant le Code International de Commercialisation des substituts du lait maternel (Code OMS)



Recommandation 11

Protéger les familles des pressions commerciales en respectant le Code OMS

- Protéger l'allaitement maternel par une information juste et sans pression commerciale,
- Informations factuelles sur l'utilisation des substituts du lait maternel et des biberons lorsque ceux-ci sont nécessaires ou souhaités,
- Protéger les soignants des conflits d'intérêt.



Recommandation 11

Tous concernés!

À titre individuel
ET collectif



À CHAQUE NIVEAU, LE CODE OMS* PROTÈGE LA FEMME, SON ENFANT, L'ALLAITEMENT.

TOUS CONCERNÉS !

Professionnels de santé

Gouvernement

Société

Collègues

Famille

Plus d'informations sur amis-des-bebes.fr

*Le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel de l'Organisation Mondiale de la Santé

- Protège tous les parents de l'influence de la publicité pour les substituts du lait maternel (biberons, tétines)
- Permet une utilisation correcte des substituts du lait maternel
- Encadre leur commercialisation
- Protège les soignants des conflits d'intérêts





Professionnels de santé et Code : tous concernés !



- S'assurer que le service des professionnels n'est pas utilisé pour la promotion des produits visés par le Code (ex pas de distribution de boîtes cadeaux...),
- Acheter au prix normal (sans réduction) le lait infantile,
- De la transparence d'éventuels financements perçus par SLM à... l'absence totale de financements.



Professionnels de santé et Code : tous concernés !



- Faire connaître et comprendre le Code OMS à toute l'équipe,
- Pas de publicité affichée dans le service,
- Pas de don aux femmes enceintes ni aux mères,
- Pas de contact direct entre commerciaux et mères,
- Pas de cadeaux aux professionnels.

Quiz Code OMS



Recommandation 12

Pratiques pendant le travail et l'accouchement

qui favorisent :

- le lien mère-enfant
- un bon démarrage de l'allaitement





IHAB, une démarche qualité basée sur les preuves

Argumentaire scientifique pour chaque recommandation

- Qui s'est **enrichi** au fil du temps.
- Niveau de preuve **élevé** pour certaines recommandations considérées isolément :
 - Politique (N° 1)**
 - Formation (N° 2)**
 - Peau à peau (N° 4)**
 - AM exclusif (N° 6)**

Plus il y a de recommandations respectées,
plus l'effet sur la **durée et l'exclusivité de l'AM**
est significatif

Declercq et al Am J Public Health 2009



Argumentaire scientifique actualisé

par l'Organisation Mondiale
de la Santé en 2018

Implementation guidance :
protecting, promoting and
supporting breastfeeding in
facilities providing maternity and
newborn services, the revised,
WHO, 2018.



unicef 

 World Health
Organization

<http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/breastfeeding-facilities-maternity-newborn/en/>

IHAB : une stratégie à l'efficacité démontrée

Nombreuses études attestant de l'efficacité de la démarche

Taux d'initiation

Durée } d'allaitement

Exclusivité

Résultats variables selon point de départ
avant mise en place des nouvelles pratiques

Kramer & al. JAMA 2001

Tarrant & al. Birth 2011

Shinha & al. Acta Paediatrica 2015

Howe Heyman & al. J of Midwifery &

Women's Health 2016

Perez-Escamilla & al. Maternal & Child

Nutrition 2016

Munn & al. Breastfeeding Med 2016



Impact de l'IHAB en France

Article « The impact of the Baby-Friendly Hospital Initiative on breastfeeding rates at maternity units in France » (L'impact de l'Initiative Hôpital Ami des Bébé sur les taux d'allaitement dans les maternités en France)

Andrea Guajardo-Villar, Camille Pelat, Beatrice Blondel, Elodie Lebreton, Virginie Demiguel, Benoit Salanave, Ayoub Mitha, Hugo Pilkington, Nolwenn Regnault, ENP2021 Study Group

L'IHAB en France influence positivement les taux d'allaitement maternel exclusif

- Taux ajusté d'allaitement exclusif plus élevé chez les mères accouchant dans des maternités labellisées IHAB, que pour celles qui accouchent dans des maternités non IHAB.
- Association positive entre l'IHAB et taux d'allaitement maternel exclusif encore plus marquée chez les nouveau-nés de faible poids à la naissance ; population vulnérable habituellement moins allaitée.
- Allaitement maternel mixte plus faible dans les maternités IHAB.

International Journal of Epidemiology, Volume 53, Issue 3, June 2024, dyae080



Impact de l'IHAB en France

L'IHAB en France influence positivement la durée de l'Allaitement maternel (AM) total et exclusif

***Missmahl C Thèse médecine 2008 Bordeaux
Lotigier-Coulon V et Desplanques G Thèse Médecine 2012 Lille***

Observance des pratiques professionnelles recommandées en maternité :
réduction du risque de sevrage de l'AM
dans les six premiers mois de vie

Callendret et al Arch Ped 2015;22:924-931



IHAB un programme efficace

Extraction des données IHAB à partir Enquête Nationale Périnatale 2016

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALLAITEMENT
Clé des Sciences et de l'Industrie, Paris, 8 novembre 2019

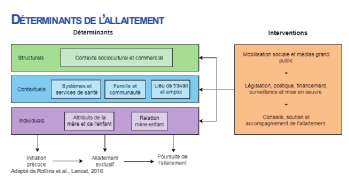
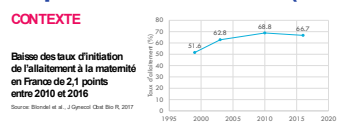
Auteurs
Andréa Guajar-do-Millar¹, Virginie Demiguel¹, Sabira Smaili¹, Julie Boudet-Berquier¹, Béatrice Blondeel², Benoît Salanave¹, Nolwenn Regnault¹, Camille Pelat¹

1. Santé publique France, Saint-Maurice
2. INSERM, Paris

Santé publique France



Initiation de l'allaitement en France : évolution 2010-2016 et influence de l'Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB)



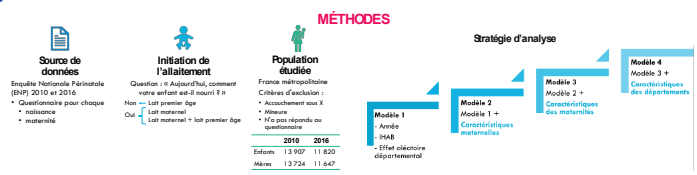
L'INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS (IHAB) : UN PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ALLAITEMENT

- Développé par l'OMS et l'UNICEF en 1991
- Objectif : que toutes les mères nées deviennent des centres de soutien à l'allaitement
- Labelisation accordée aux maternités qui se conforment aux "10 conditions pour le succès de l'allaitement maternel"
- En France : lancé en 2000, avec 12^e recommandations¹ au lieu des 10 conditions

Source : UNICEF et WHO, 2016

OBJECTIFS DE NOTRE TRAVAIL

1. Estimer la baisse des taux d'initiation de l'allaitement entre 2010 et 2016 en ajustant les caractéristiques individuelles, celles des maternités et celles des lieux de vie (départements).
2. Quantifier l'impact de la labellisation IHAB sur les taux d'initiation de l'allaitement.
3. Évaluer si le programme IHAB a un impact positif sur l'initiation de l'allaitement, indépendamment des caractéristiques des mères, des hôpitaux et des départements.



RÉSULTATS

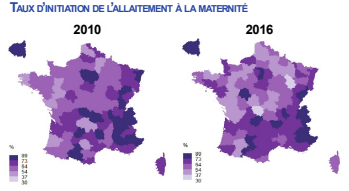
Année 2010 (référence)	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	RP*	95% IC**	RP*	95% IC**	RP*	95% IC**	RP*	95% IC**
IHAB	1,04	0,96 - 1,12	1,02	0,95 - 1,10	1,03	0,95 - 1,11	1,03	0,96 - 1,12
Couche	1,09	1,00 - 1,19	1,10	1,01 - 1,20	1,09	1,00 - 1,19	1,10	1,01 - 1,19

* Rapport de prévalence ** intervalle de confiance à 95%

Caractéristiques qui ont eu l'effet le plus fort sur l'initiation de l'allaitement maternel

- **Paix de naissance** : étalent nées en France
- **Niveau d'études** : avaient un niveau d'études plus faible
- **Parité** : accouchaient de leur deuxième enfant
- **Situation conjugale** : n'étaient pas mariées
- **Accouchement** : avaient un accouchement multiple ou prématuré

Les mères à noter moins susceptibles d'allaiter si elles...



CONCLUSIONS

1. Le taux d'initiation de l'allaitement maternel en France métropolitaine a diminué entre 2010 et 2016, de façon plus marquée après ajustement sur les caractéristiques des enfants, des mères, des maternités et des départements.
 - Diminution de 3 % avant ajustement, 7 % après ajustement
 - Ce n'est pas un changement dans les caractéristiques de la population qui est en cause
 - Au contraire les femmes de 2016 ont plus souvent des caractéristiques favorablement associées à l'allaitement (p. ex. né en dehors de la France ou avec un niveau d'études plus élevé)
2. La labellisation IHAB a un effet favorable sur l'initiation de l'allaitement à la maternité en France.
 - Augmente de presque 10 % la probabilité d'initier l'allaitement
 - Impact positif moindre pour les maternités en cours de labellisation

Contact : Andrea.GUJARDO@santepubliquefrance.fr

- 10% de chances en plus d'allaiter dans une maternité IHAB
- Plus grande probabilité d'allaiter dans les maternités IHAB
- si naissance prématurée
- si naissances multiples



Autres impacts de l'IHAB



↪ **Comportements d'attachement parents-bébé observés plus fréquemment**

Moore 2012, Dageville 2011, Widstrom 2010

↪ **Moins de dépressions du post partum**

Kendall-Tackett et al Clinical Lact 2011

IHAB, un programme bénéfique

- Pour l'ensemble des nouveau-nés : adaptation à vie extra-utérine facilitée, besoins et rythmes physiologiques respectés, proximité mère-enfant encouragée, rencontre avec la mère favorisée.

- Pour les parents qui acquièrent autonomie et confiance en eux.

Environnement propice à la constitution des 1ers liens et au bon démarrage de l'allaitement maternel.

- Pour les professionnels de santé :

soignants valorisés en tant qu'accompagnants, tout en garantissant la sécurité médicale. Protocoles actualisés et basés sur des preuves (EBM)



IHAB, une démarche qualité recommandée par :

La Haute Autorité de Santé

Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) collective conduite en mode projet dans le cadre de la CERTIFICATION HAS

Réseaux de Périnatalité

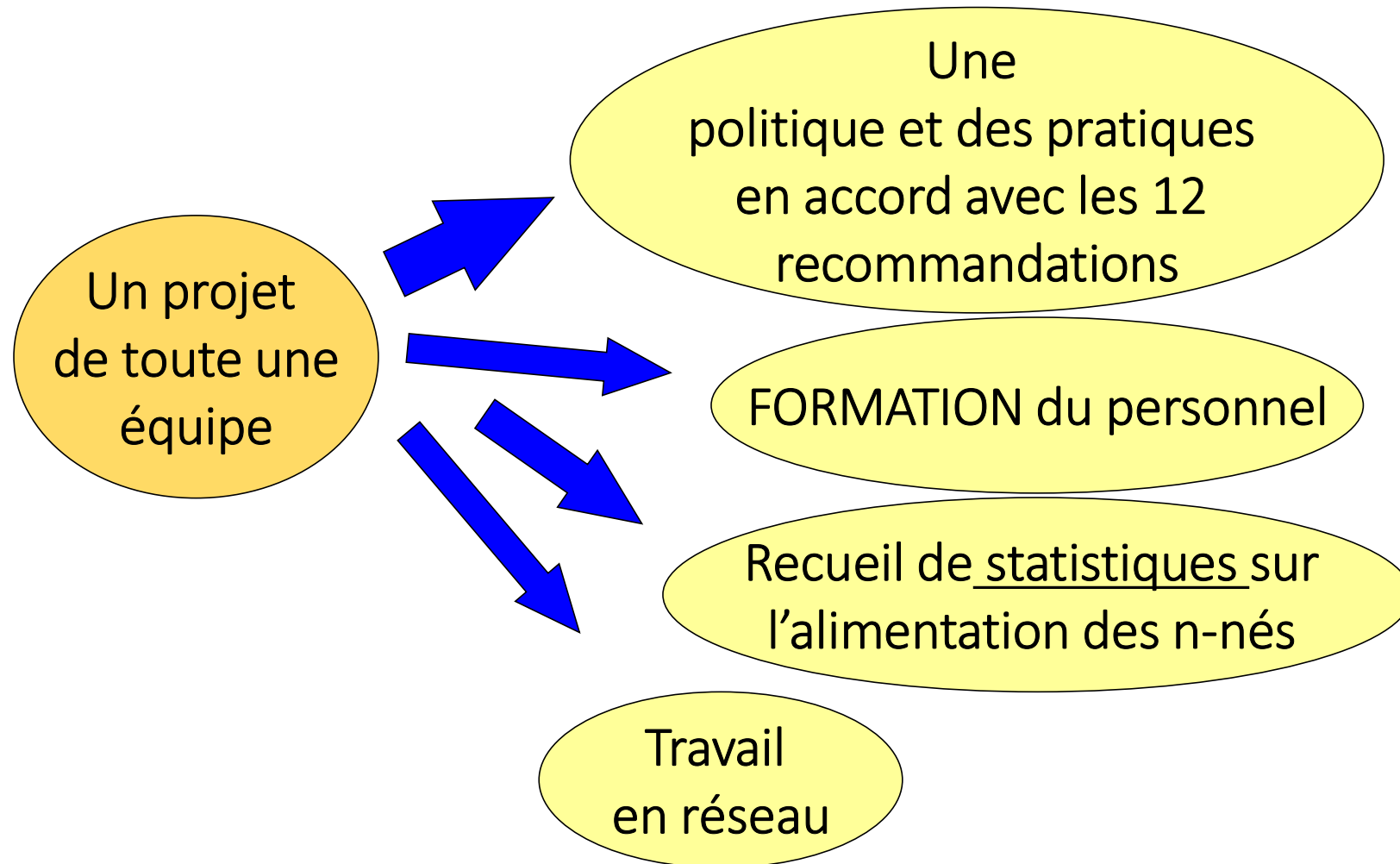
RAPPORT HERCBERG 2013

PNNS 2019-2023

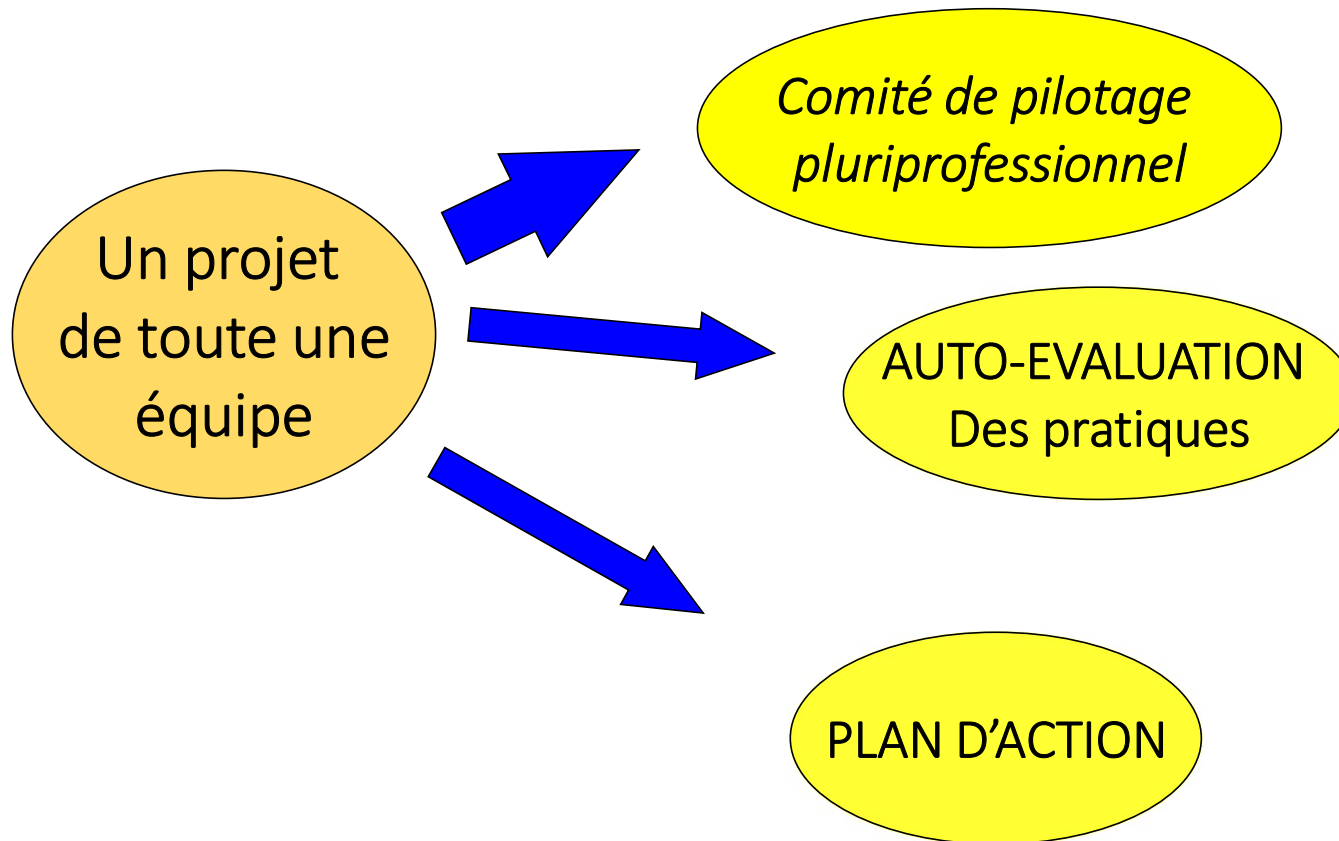


Pour une **Politique nationale nutrition santé** en France
PNNS 2017-2021

IHAB : Les axes de travail



IHAB : Les moyens



Le voyage vers le label à chacun son rythme



Formation et statistiques dès le départ
Mise en place des recommandations dans un ordre libre

Un document clé pour comprendre la démarche IHAB

AUTOEVALUATION

téléchargeable sur [Auto-évaluation IHAB - IHAB France \(i-hab.fr\)](http://i-hab.fr)



Auto-évaluation

Des questions concernant :

- L'information et le soutien à l'allaitement maternel
- L'accueil et l'accompagnement de tous les nouveau-nés (allaités ou non) et de leurs parents
- Le respect des besoins de la mère et du bébé pendant le travail et l'accouchement
- Le respect du Code OMS

permettent aux équipes d'évaluer dans quelle mesure leurs pratiques suivent les 12 recommandations IHAB.



Auto-évaluation

Pour chaque recommandation :

Des questions

Et les critères qui sont à valider pour l'évaluation.

Certaines questions de l'auto-évaluation ont été ajoutées pour cibler « l'état d'esprit de bienveillance » à acquérir.

Elles ne se réfèrent pas toutes à des critères à valider.



Auto-évaluation

Les critères relatifs aux nouveau-nés prématurés et/ou malades sont applicables aux services de maternité et de néonatalogie.

L'icône ☀ ne concerne que la néonatalogie.



Utiliser ce formulaire régulièrement permet de suivre l'évolution des pratiques du service et d'adapter le **PLAN D'ACTION**

Les critères du label

Sont présentés dans un encadré à la suite des questions d'auto-évaluation, pour chacune des douze recommandations.

L'évaluation porte sur ces CRITERES, à remplir pour l'obtention du label



Déclaration de mise en route vers le label

- Corrélée à l'adhésion à IHAB France

Téléchargeable sur [MAJ DMR octobre 2023.xlsx \(i-hab.fr\)](#)

Possible quel que soit le stade d'avancement dans le projet de labellisation. Permet un soutien par IHAB France.

The image shows a form titled "Déclaration de mise en route vers le label 'Ami des bébés'". The form is for a "CENTRE D'ACCUEIL ET D'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE" and is intended for a "PERSONNE CONTACT POUR LA DÉCLARATION". It includes sections for "AGILITÉ (CONSCIENCE, COORDINATION, MOTEUR ET ADRESSE MAILLE DE LA PERSONNE CONTACT POUR LA DÉCLARATION)", "POINT DE MÉTIERS", and "DÉCLARATION". The form also contains contact information for IHAB France and a note about the declaration process.



Soutien tout au long de la démarche IHAB

Dès la déclaration de mise en route vers le label :

- Entretiens visios avec un référent (2 à 3/an)
- Formations spécifiques sur l'IHAB (à des tarifs préférentiels) réservées aux équipes en démarche, à Paris, sur 2 jours consécutifs (2 à 3 fois/an) : programme et dates sur [Formations proposées par IHAB France - IHAB \(i-hab.fr\)](#)
- Accès au Espace adhérents du site internet (échange d'informations, outils et expériences)



Evaluation IHAB

Sur 3 à 5 jours

Permet d'attester que les critères IHAB (décrits dans le formulaire d'auto-évaluation) sont remplis pour les 12 recommandations.

- Connaissances et pratiques des professionnels
- Qualité des informations restituées par les mères
- Qualité de l'accompagnement





Evaluation IHAB



- Etude des documents écrits
- Entretiens avec
 - les responsables du projet
 - les Directeurs
 - le personnel soignant
 - le personnel non soignant
 - les mères et les femmes enceintes
- Observation dans les services avec les équipes de jour et de nuit



Attribution du label IHAB



➤ Rapport pour le Comité d'attribution du label :

19 membres, représentants de Sociétés savantes, de toutes professions de la périnatalité et des associations de soutien entre mères

➤ Cérémonie annuelle de Remise des labels

➤ Attribué pour 4 ans



Comité d'attribution du label IHAB



Association Française des Consultants en lactation (AFCL)

Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA)

Association Nationale des Auxiliaires Puéricultrices (ANAP)

Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Étudiantes (ANPDE)

Association Nationale des Sages-Femmes Coordinatrices (ANSFC)

Association Nationale des Sages-Femmes Libérales (ANSFL)

Club des Anesthésistes réanimateurs en Obstétrique (CARO)

Collège National des Gynécologues Obstétriciens (CNGOF)

Collège National des Sages-Femmes (CNSF)

Comité Français pour l'UNICEF

Coordination Française pour l'Allaitement Maternel (CoFAM)

Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité (FFRSP)

La Leche League France

Société Française de Médecine Périnatale (SFMP)

Société Française de Néonatalogie (SFN)

Société Française de Pédiatrie (SFP)

Solidarilait National

Président IHAB France

Professionnel d'une maternité labellisée IHAB

Référent scientifique IHAB



SUIVI ANNUEL : maintenir la qualité

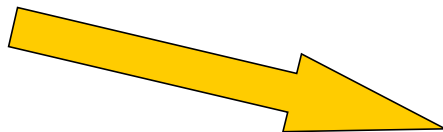
Enquête auprès des mères

Formations des soignants
à poursuivre

Respect
des 12 recommandations



Suivi des
Statistiques d'alimentation



Réévaluation tous les 4 ans



IHAB dans le monde en 2024



- + de 22 000 Hôpitaux labellisés
- Env. 800 en Europe, dont des CHU

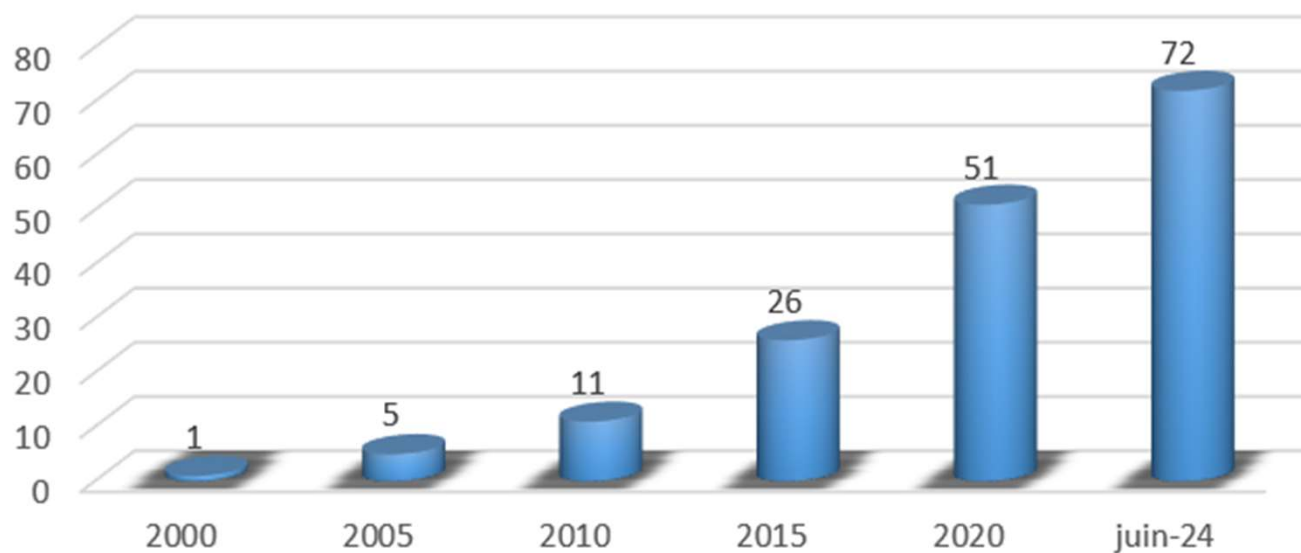
En France:

72 services «amis des bébés » dont trois CHU

Une quarantaine en démarche vers le label

Etat des lieux en France en juin 2024

Evolution du nombre de maternités labellisées



Association IHAB France

Association d'intérêt général qui coordonne le programme Ami des Bébé en France

➤ Conseil d'administration : Pr Damien SUBTIL, Pr Francis PUECH, Pr Dominique TURCK, Dr Gisèle GREMMO-FEGER, Pr Jacques SCHMITZ, Dr Sylvaine ROUSSEAU, Dr Claire LAURENT, Dr Brigitte GUIONNET

➤ Membres actifs

➤ Évaluateurs

➤ Coordination



Coordination IHAB France

Disponible pour vous guider à chaque étape :

- Avant de vous lancer
- Pendant toute la démarche de labellisation
- Lors de l'évaluation
- Et après :
 - Suivi annuel
 - Réévaluation





Coordination IHAB France



- *Directrice générale*
Mme Kristina LÖFGREN kristina.lofgren@i-hab.fr
- *Directrice administrative et financière*
Mme Marie-Anne DELMAS administration@i-hab.fr
- *Coordinatrice médicale*
Dr Caroline FRANCOIS caroline.francois@i-hab.fr
- *Coordinatrice des équipes en démarche*
Mme Maud CHOPIN maud.chopin@i-hab.fr
- *Coordinatrice des évaluations et réévaluations*
Mme Florence SCHENK florence.schenck@i-hab.fr



Coordination IHAB France (suite)



- *Coordinatrices du suivi des équipes labellisées*
Mme Dorothee LOHSE et Dr Louise LEBLANC
dorothée.lohse@i-hab.fr et louise.leblanc@i-hab.fr
- *Coordinatrices IHAB*
Dr Béatrice MESTDAGH beatrice.mestdagh@i-hab.fr
Mme Jocelina MILLUY jocelina.milluy@i-hab.fr
Mme Brigitte PROVENZANO brigitte.provenzano@i-hab.fr
- *Assistante administrative*
Mme Joelle KOTELON joelle.kotelon@i-hab.fr
- *Référente IHAB France*
Dr Claire LAURENT drlaurent@i-hab.fr



Références



Nyqvist KH, Maastrup R, Hansen MN, Haggkist AP, Hannula L, Ezeonodo A, Kylberg E, Frandsen AL, Haiek LN. Neo-BFHI : the Baby-friendly Hospital Initiative for Neonatal Wards. Core document with recommended standards and criteria. Nordic and Quebec Working Group; 2015.

<http://www.ilca.org/files/resources/Neo-BFHI-Core-document-2015-Edition.pdf>

UNICEF, WHO. Baby-Friendly hospital Initiative, revised, updated and expanded for integrated care. Section 1 à 4. 2009

http://www.unicef.org/nutrition/files/BFHI_2009_s4.pdf

Entwistle FM (2013) *The evidence and rationale for the UNICEF UK Baby Friendly Initiative standards*. UNICEF UK.

National Institute for Health and Clinical Excellence. Routine postnatal care of women and their babies. London: NICE; 2006.

<http://www.nice.org.uk/nicemedia/pdf/CG37NICEguideline.pdf>

HAS. Favoriser l'allaitement maternel : Processus-évaluation. HAS juin 2006. www.has-sante.fr

OMS. Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. OMS 1981

Références

- BFHI Congress Report 24-26 oct 2016, WHO, Geneva

https://amis-des-bebes.fr/pdf/documents-ihab/2016_bfhi_congress_report.pdf

- Implementation guidance : protecting, promoting and supporting breastfeeding in facilities providing maternity and newborn services, the revised, WHO, 2018.



unicef 

 World Health Organization

<http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/breastfeeding-facilities-maternity-newborn/en/>

IHAB

Vous trouverez des informations complémentaires et documents à télécharger sur le site

<http://www.i-hab.fr>



MERCI

IHAB FRANCE



INSTITUT HOSPITALIER
AMI DES
BÉBÉS





INITIATIVE HÔPITAL
AMI DES
BÉBÉS

Association loi 1901
JO du 26-02-2011

Siège Social
41, Rue Bernard Adour
33200 Bordeaux

i-hab.fr